

Mirosława Suska

L'ÉTAT ET LA RELIGION DANS LA PHILOSOPHIE DE HEGEL

L'idée de la liberté est une idée qui traverse toute la philosophie de Hegel. Le christianisme apporte avec lui la conscience de la liberté, l'état constitue sa réalisation. C'est pourquoi, cette idée dans sa relation double apparaît comme un point central du système, attachant une sphère de l'esprit absolu à une sphère de l'esprit objectif. Pour cette première sphère Hegel emploie la catégorie de Christe - événement en tant qu'un rétablissement de l'unité entre Dieu et l'homme. Grâce à cela le problème christologique peut être saisie sur le plan de l'émancipation de l'existence humaine: Christ montre à l'humanité la nature spirituelle de la liberté et en même temps la réalité concrète de l'esprit. L'originalité de l'expérience chrétienne est constituée donc par l'unité hic et nunc de l'humain et de divin. De même il se consolide la conviction sur la valeur infinie de l'homme.

Le droit du sujet d'obtenir sa satisfaction c'est-à-dire le droit de la liberté de sujet constitue le point tournant entre l'antiquité et les temps modernes. Avec la naissance du christianisme la volonté humaine s'est trouvée libérée mais uniquement d'une façon abstraite et non dans sa réalité concrète. Ce n'est que le déroulement de la l'histoire qui constitue la réalisation de cette liberté concrète car jusqu'à ce moment il n'est arrivé que l'abolissement de la liberté finie dans le but d'atteindre la liberté infinie - "la lumière de la liberté infinie n'a pas encore pénétrée dans la sphère laïque"¹.

¹ G. H e g e l, Vorlesungen ueber die Philosophie der Geschichte, T. II, Varsovie 1958, p. 178.

La liberté en tant qu'une idéalité de ce qui est direct et naturel n'est pas donnée comme quelque chose de direct et naturel, mais elle doit être conquise par un inlassable intermédiaire de savoir et de volonté. Cette pensée de Hegel semble être dans l'opposition avec l'idée du siècle de lumières qui, lie le droit et la nature. Le but de l'humanisme est la liberté au sens de se libérer de l'existence naturelle². C'est pourquoi la liberté objective exige la subordination de la volonté quelconque, car celle-ci est comme le dit Hegel la volonté formelle. Si ce qui est objectif est en soi rationnel, alors ce que nous saisissons comme un moment objectif, doit s'accorder avec la raison, et cela comprend déjà un moment de la liberté du sujet. Ainsi à l'avis de Hegel la volonté peut être en même temps individuelle et elle peut participer dans le commun. L'incompréhension de la liberté consiste en cela: on la comprend au sens formel et subjectif, c'est à dire l'arbitraire, sa réduction est comprise comme la réduction de la liberté³.

La volonté n'est libre que quand elle ne veut rien qui n'est pas elle-même, qui est extérieur. La volonté absolue c'est vouloir être libre. Cette volonté est la source de toute loi et de toute obligation. L'homme en tant qu'une volonté libre se découvre dans les institutions⁴. A l'avis de Hegel la genèse des phénomènes juridiques ne peut être aucunement éclaircie si l'on ignore la genèse essentielle comprise dans le but et dans le concept. Ici est assurément constituée par la liberté. L'irrationalisme considère la loi comme une lettre morte, comme des limites imposés d'une façon arbitraire à ce qui est particulier. Cette philosophie rend impossible toute considération scientifique du problème. C'est qui importe pour Hegel, c'est la façon de réaliser la liberté et de la manifester dans la transformation de la réalité. Il est imprudent de définir la volonté seulement comme une potentialité, comme une "possibilité abso-

² G. H e g e l, Grundlinien der Philosophie des Rechts, Varsovie 1969, p. 59.

³ H e g e l, Vorlesungen ueber die Philosophie..., T. I, p. 62.

⁴ E. F l e i s c h m a n, La philosophie politique de Hegel, Paris 1964, p. 16.

lue". La volonté conçue de cette manière laisse la possibilité de faire abstraction de chaque définition, c'est une fuite de tous les thèmes constitutants des restrictions⁵. Cette volonté est donc la destruction du monde: les exemples de cela étant constitués par la négation fondée à la base religieuse (ce que Max Weber appelle "ausserweltliche Religion") ou bien fondée à la base politique - le jacobinisme.

Le principe de la liberté apporté par la Révolution française est définie par Hegel comme une "réalité" au sens spéculatif (d'après l'étude de la logique) l'unité indirecte de l'être et de l'existence. C'est une "réalité de l'idée éthique" (la philosophie de droit § 257) une réalité de la volonté substantielle" (§ 258) et "la réalité de la liberté concrète" (§ 260)⁶. Alors que Kant et Fichte placent la notion de la liberté au domaine de l'éthique, Hegel la place au domaine du droit. Le droit n'est donc pas une restriction, mais il est l'existence de la volonté libre-la liberté en tant qu'une idée. Ainsi pour Hegel: la liberté n'est ni un postulat (l'idée au sens qui lui est attaché par Kant) ni quelque chose d'ordonnée, mais elle est une réalité donnée dans le monde socio-historique. De même il abilit l'opposition Sein et Sollen.

Le droit est une forme universelle qui est reconnue par la conscience libre comme obligatoire pour une société. Ainsi, le droit qui représente la sphère de l'esprit objectif détermine la sphère Dasein où il apparaît la volonté libre formée par le monde éthique. Dans la sphère éthique il régit à son tout l'identifié de la volonté universelle et particulière. D'où le droit qui à un caractère éthique et monovalent au devoir⁷.

Dans la sphère éthique le droit des individus pour la liberté se réalise. Sittlichkeit - dit Hegel - est une liberté de l'être individuel et de la "force éthique"⁸. La conclusion n'en est qu'une: l'éthique d'un individu est un droit internalisé. La catégorie nommée par Hegel "Sittlichkeit" suit de près les

⁵ H e g e l, Grundlinien der Philosophie..., § 3.

⁶ G. H e g e l, Enzyklopädie der philosophischen Wissenschaften, Heidelberg 1827, p. 385.

⁷ Hegel, Grundlinien der Philosophie..., § 155.

⁸ Ibid., § 135.

"moeurs" inventés de hontes qui en, la reconstruction de polis de Platon et d'Aristote et l'idée préromantique de l'influence de Volksgeist sur le droit constitué⁹. Cette conception permet d'apprécier Hegel représentant l'idée de la liaison du moral et de la politique, l'idée tellement importante dans la science de l'état de cette époque. D'ailleurs déjà dans ses premiers écrits Hegel suit de près la tradition politique de Christian Wolff en affirmant que "le droit éthique de la nature" doit construire une unité politique d'une façon interne¹⁰. La nécessité de l'existence de l'état est fondée sur le droit de la liberté en son mouvement historique, en son "concept" même, qui est la volonté libre et consciente. L'universelle Rechtsfähigkeit est ici fondée entymématiquement. Cette dernière idée place à l'avis de Riedl avec Rousseau, Kant et Fichte¹¹. Lui, cependant dans son argumentation ne se réfère pas à la nature mais au concept. Sa théorie de l'état est surtout une théorie des relations sociales. Elle est fondée sur la reconnaissance de la liberté en tant qu'une base de la société humaine moderne. De même, il considère une propriété comme l'expression de la souveraineté: la propriété est une possession de la volonté souveraine en des choses, l'objectivisation d'une personne et par cela aussi l'objectivisation de volonté¹². Cependant à cause des conflits des intérêts particuliers, contre leur volonté, qui ne peuvent pas être accordés les mécanismes intérieurs d'une société ne permettent pas de créer la continuité de l'ensemble. Ce qui est commun est imposé à ceux qui représentent les intérêts particuliers, contre leur volonté; le rapport entre les individus et l'état qui en résulte ne peut pas être le même que le rapport entre les individus. En tenant compte en même temps du fait que la vie morale n'est pas possible que dans le système des valeurs pré-existant dans le rapport pour un individu il devient clair que

⁹ M. R i e d e l, Bürgerliche Gesellschaft u. Staat bei Hegel, Berlin 1970.

¹⁰ Ibid., p. 9; J. R i t t e r, Person u. Eigentum, "Marxismusstudien" 1962, T. IV, p. 211.

¹¹ R i e d e l, op. cit., p. 11.

¹² M. S o b o t k a, Die idealistische Dialektik der Praxis bei Hegel, Praha 1965, p. 67; R i t t e r, op. cit., p. 205.

l'état au sens lui attribué par Hegel est une institution qui représente l'ordre moral, "la réalité de l'idée morale"¹³.

Le problème de la relation entre la société et l'état date de l'époque de Jean-Jaques Rousseau. La pensée de celui-ci se caractérise par la construction d'une alternative: "L'humanisme chrétienne" - le patriotisme antique - exprimant la contradiction entre l'homme et le citoyen. Hegel surmonte cette opposition par l'unification de la volonté subjective à la volonté rationnelle, en créant de cette manière l'unité éthique - l'état - qui constitue cette réalité où l'homme possède la liberté et en jouit mais seulement à mesure de participer dans le commun. Le droit l'éthique, l'état - eux seulement réalisent la volonté.

Une espèce de volonté est limitée dans cette conception à savoir celle, dont le contenu est constitué par le besoin particulier (nommé par Hegel Willkür) l'arbitraire. Hegel prouve que déjà dans les états primitifs la volonté des individus n'avait pas d'importance, les individus renoncent à leurs intérêts particuliers au profit de la volonté commune. Toute valeur que l'homme possède est due exclusivement à l'état. L'état devient nécessaire au moment où la société moderne est menacée de la désintégration et du chaos - il est formé de réintégration in-conduit à la transformation de l'activité particularisée qui apparaît au niveau de la société de citoyens, incorpore l'individu dans la communauté universelle mais il n'anéantit pas l'activité d'un individu dans son existence, la vie politique est conçue par Hegel comme une identité indirecte d'un individu avec sa nature universelle; c'est remarquer soi-même dans l'autre individu. Ce qui est universelle, cela existe, comme des lois, comme des régléments rationnels et communément obligatoires. Le commun et le particulier constituent une unité-l'idée qui existe sous forme de l'état. L'état existe pour lui-même comme une réalisation de la liberté c'est à dire le fin absolu et définitif.

Dans § 270 de "La philosophie de droit" Hegel affirme: "Le développement de l'idée de l'état a plutôt prouvé que l'esprit libre et rationnel est en lui-même éthique et que l'idée veri-

¹³ F l e i s c h m a n n, op. cit., p. 385.

table est la raison réelle et qu'elle existe comme l'état. Ensuite il est devenu évident que la vérité éthique existe en elle par la conscience comme un thème transformé en forme de commun, comme un droit, que l'état est conscient de ses but, qu'il le reconnaît et les met en marche avec une conscience définie et en accord avec les principes. Evidemment ce n'est pas une théorie historique de l'état, la philosophie politique n'a pas de caractère d'une science empirique: c'est plutôt la critique qui permet comprendre la nation¹⁴.

Rousseau, à l'avis de Hegel, a des mérites incontestables comme celui qui a rejeté l'empirisme de la pensée politique. Il est vrai cependant qu'il n'est pas parvenu à concevoir la notion de la "raison" et qu'il en résulte que la volonté privée et la volonté commune ne sont pas relativement unifiées dans sa théorie.

L'existence de l'état est le triomphe de Dieu dans le monde. En considérant l'idée de l'état on ne doit fuir devant les yeux des états particuliers ni des institutions particulières et il faut plutôt l'idée - ce Dieu réel - examiner pour soi¹⁵. Quelle est donc la relation entre l'état et le royaume de l'esprit absolu? Le système des valeurs qui fonctionne dans une société doit avoir-t-il une base transcendante? Le pouvoir central comprend-t-il l'art, la religion, la philosophie où plutôt est-il limité? On a souvent examiné ce problème et on a prouvé que Hegel a plusieurs fois changé d'avis: au début il attribuait à l'état le rôle supérieur par rapport à trois domaines de la culture, ensuite il a considéré l'état comme étant de la même valeur, puis il l'a soumis à ces trois domaines, ensuite il est revenu à son premier avis. Les opinions de Hegel à ce sujet comportent les contradictions visibles, même quand il s'agit des opinions de la même époque. En voici l'exemple: dans la seconde version de Real philosophie de Yène Hegel affirme que: l'esprit libre et absolu crée un nouveau monde par l'in-

¹⁴ Ibid., p. 259; R i t t e r, op. cit., p. 198; K. L ö w i t h, Menschenrechte, Bürgerrechte bei Rousseau, Hegel u. Marx, Aquila 1964, p. 11.

¹⁵ H e g e l, Grundlinien der Philosophie..., supplement, § 258.

termédiaire de l'art, de la philosophie et de la monde où cet esprit aboutit à sa forme convenable, où travail est accompli et dans lequel il atteint la reconnaissance intuitive de soi-même ensuite, plusieurs pages après, il affirme le contraire en examinant la relation entre l'état et la religion. "L'état est l'esprit de la réalité, tout ce qui est dans l'état doit s'y soumettre". On peut dire d'une façon générale que Hegel ne veut pas baser l'axiologie de l'état sur l'axiologie religieuse ce qu'il souligne dans l'annexe pour § 270 de "La philosophie de droit" - puisque l'idée de l'état s'objectivise, par cela même elle semble avoir le caractère laïque et finie alors quand la religion apparaît comme une de l'infini. Dans cette conception l'état semble représenter les valeurs inférieures aux valeurs religieuses et à cause de cela il doit se baser sur les thèmes apportés par la religion. Cependant prouve ensuite Hegel, cet avis est erroné car les objectivisations ont lieu aussi bien dans la sphère de l'état et dans la sphère religieuse; il y apparaît aussi des moments finis. D'ailleurs pour Hegel l'affirmation sur l'infini ne désigne pas la dégradation de la réalité car il conçoit le fini comme son trait immanent en même temps l'état rationnel représente la valeur identique avec la valeur religieuse c'est à-dire infinie. La religion et l'état contiennent la même volonté divine mais en deux formes différentes: la religion en forme de l'idéalité, l'état en forme de la réalité.

Nous obtenons les définitions importantes concernant la relation entre la religion et l'état, en pénétrant la conception hegelienne de la religion. Sa conception de la genèse de la religion est due aux idéaux de Siècle des lumières - la religion provient des capacités rationnelles de l'homme. De même, la disposition religieuse a un caractère universel. Le contenu de la religion est constitué par la vérité absolue, mais elle n'est pas conçue comme une idée. Nous affirmons que la religion vient des idées, en considérant l'idée de caractère réflexif. C'est-à-dire celle qui comprend la conscience. De même, il devient que la religion, le droit et l'éthique ont pour leur source le sentiment, la foi et la morale¹⁶. Cependant la foi, si

¹⁶ H e g e l, Enzyklopädie..., p. 3.

elle est conçue comme une foi d'autorité, est contradictoire par rapport à la raison libre, éthique et subjectivement sûre. Dans la foi il existe le droit de contrainte - Dieu est conçu comme Übermacht (la force surnaturelle) par rapport à la raison. Si donc la religion est un fond comprenant l'élément éthique en général, ou plus exactement la nature de l'état comme une volonté divine, cela alors ce qui est la religion n'est qu'un fond. C'est à ce point que la religion et l'état prennent les routes opposées. L'état est une volonté divine comme l'esprit ici présent qui prend une forme réelle et l'organisation réelle du monde. Dans la sphère sociale le domaine qui est soumis au droit du sujet à la liberté d'auto-savoir au droit de la sphère intérieure qui, comme telle, ne représente pas domaine de l'état - c'est la conscience. Cependant la religion crée les objectivisations institutionnelles particulières qui ressemblent aux organisations sociales et, en une autre partie, à la science. Une de ces objectivisations est la doctrine concernant les valeurs éthiques ou bien généralement la vie laïque. La doctrine ne peut plus être l'affaire de la conscience, car en s'incorporisant elle rencontre tout de suite une autre doctrine représentée par l'état. Et ici l'état et l'église peuvent mutuellement faire face. En principe, le contenu de l'état se satisfait pas par la forme de sentiment et de foi, mais elle appartient à la raison. Puisque les principes éthiques et l'ordre légal de l'état aboutissent au domaine de la religion, et non seulement ils peuvent être rapportés à la religion, mais ils y doivent être rapportés, alors ce rapport donne à l'état une confirmation religieuse, et d'autre part, l'état conserve la forme de la raison autonome et objective, le droit de la transformer en forme obligatoire et de l'apposer aux affirmations ayant pour leur source la forme individuelle de la vérité, sans avoir égard à l'autorité dont jouit cette vérité¹⁷.

La religion est une union consciente de l'objectif et du subjectif. L'esprit subjectif emporte en elle la conscience de l'esprit absolu et dans cette conscience la volonté de l'homme renonce à ses intérêts particuliers. Grâce à cela, il devient

¹⁷ H e g e l, Grundlinien der Philosophie..., § 270.

évident pourquoi Hegel affirme que la religion en (absence de la compréhension philosophique) favorise l'attitude d'estime envers l'état et l'état peut avoir besoin de la religion¹⁸.

En réalité, l'état est toujours différent de la religion, parce que ses exigences ont une forme du devoir légal, il n'est pas important avec quelle attitude émotionnelle on accomplit ce devoir. Par contre, le domaine propre à la religion, c'est l'intérieur, de même que l'état, s'il posait ses exigences d'une façon religieuse, il perturberait l'intériorité, ainsi l'église qui agit à la façon propre à l'état devient à son tour une institution de tyrannie. Comme Hegel le souligne, l'institution politique de l'église est contradiction in adiecto. Si la religion voulait avoir une telle importance dans l'état qu'elle a sur son propre terrain, elle abolirait l'organisation d'état, parce que la religion rapporte toute chose à la totalité. Si cette totalité voulait comprendre toutes les relations ayant lieu dans l'état, elle apparaîtrait comme un fanatisme: dans chaque particularité elle voudrait avoir une communauté, elle ne pourrait y aboutir qu'en anéantissant le particulier. Car le fanatisme consiste en inadmission des différences.

Pour qu'un état arrive historiquement à l'existence en tant qu'une conscience de son existence réelle d'esprit, il est nécessaire sa différenciation de l'autorité et de foi. Cette différenciation n'apparaît que quand au sein même d'église il arrive un partage. De cette manière seulement, en s'élevant au-dessus de toutes les églises, l'état acquiert une totalité de pensées. Le principe de sa forme, alors l'affirmation qu'un partage de l'église serait ou était un malheur pour l'état est erronée, car c'est seulement grâce à ce partage-là qu'il a pu devenir ce qui constitue son essence, c'est-à-dire la raison autonome de l'éthique. Cela est en même temps bienfaisant pour l'église et pour la pensée, quand il s'agit de leur liberté. Dans la seconde édition de l'"Encyclopédie des sciences philosophiques" Hegel souligne très fort la nécessité de séparer l'église des affaires publiques: la philosophie est un excellent moyen de réaliser la liberté dans la sphère de conscience et au niveau de l'état. La

¹⁸ Ibid., supplement, § 270.

philosophie est conçue ici comme la forme supérieure de la vérité et qui rend sublimes en même le religion et l'état.

A examiner de plus le contenu de la religion, on tend à savoir si elle connaît la vérité dans ne désunion ou dans une union - dans une désunion, c'est-à-dire quand Dieu, comme l'être suprême au sens abstrait, existe dans un autre monde, et il n'a pas de caractère humaine; dans une union, c'est-à-dire quand Dieu constitue une unité avec l'être total et particulier car l'union apparaît en lui positivement, en tant que l'idée de l'incarnation. La question primordiale de la sacralisation de la temporalité est liée à l'idée de vocation (Beruf); par Beruf on franchit les limites entre "ce monde" et "l'autre monde". La Réforme a agrandi l'importance religieuse et morale l'activité quotidienne de l'homme. L'expression de ce processus est possible par la notion de Beruf qui avait une grande importance pour Hegel. Elle désigne le devoir pour lequel Dieu a convoqué l'homme. Le luthéranisme en a fait une des formes principales de la vie pieuse. La croissance d'intensité de sentiments religieux ne désignait donc plus, comme c'était dans le catholicisme, l'approfondissement de l'indifférence pour le devoir laïque. Au contraire, elle a augmenté l'influence de la religion sur l'attitude de l'homme envers le travail, la famille, l'état et la société. In en résulte que c'est de la structure intérieure de pensée que dépend la possibilité ou l'impossibilité de accomplissement des fonctions sociales définies par elle.

Une représentation de Dieu constitue une base générale de chaque nation. Sous cet aspect la religion reste très fort liée au principe de l'état. La liberté ne peut exister que là où l'individualité est conçue comme positive dans l'être divin. La Réforme est, comme l'a dit Hegel, la libération de la conscience. Dans les cours de la philosophie d'histoire et dans la seconde édition de l'encyclopédie Hegel a souligné la thèse que l'état ne peut pas être permanent, quand il n'y a pas d'union entre l'esprit des droits existant objectivement et les institutions constituant une substance de la liberté et entre la sphère de convictions appartenant à l'état des individus. La Révolution française a échoué, parce qu'elle s'était posé une thèse erronée que "les liens gênant les droits et la liberté peuvent être corrompis sans libérer la conscience, qu'une révolution est

possible sans réformes¹⁹. A cet égard, l'état repose sur la religion, c'est-à-dire que l'état est formé de la religion et qu'il se forme toujours à partir d'elle. Il en résulte, à l'avis de Hegel, que les principes de l'existence de l'état doivent être considérés comme importants en eux-mêmes et ils ne sont tels que quand on les comprend comme les définitions de la nature divine²⁰. Ce fragment permet d'apprécier la justesse de l'opinion que Hegel essaie de sacraliser la vie temporelle. Quel caractère possède donc la religion, le même est possédé par l'état et son régime. Il se forme de la religion en ce sens que les états tels que athénien et romain n'étaient possibles que dans le paganisme de ces peuples; en ce sens-là aussi l'esprit et le régime de l'état catholique et protestant sont différents.

Le pouvoir laïque quitté par l'esprit doit au début perdre son importance par rapport au pouvoir ecclésiastique (le moyen âge). Cependant, quand le pouvoir ecclésiastique se lie trop au pouvoir laïque, il perd en même temps avec sa mission sa puissance. De cette manière, à cause des actions de droit épéaux à la base desquels il y a le principe de l'esprit, le royaume de pensées commence à prendre la forme réelle. Les différences entre l'église et l'état cessent d'exister, l'esprit se retrouve dans la vie laïque et il la forme comme une existence organique en lui. L'état cesse d'être inférieur à l'église et ne lui est plus subordonné. L'église ne conserve aucun privilège et l'élément spirituel n'est plus étranger à l'état: la liberté a trouvé le moyen convenable de se réaliser. Cependant, contrairement à l'opinion libérale d'une manière orthodoxe Hegel ne voit pas dans la séparation de l'état et de l'église le dénouement définitif, mais une base pour le développement futur. Cela est compréhensible, si l'on tient compte de l'aspect axiologique: Hegel considère polis antique comme un paradigme universel grâce à la capacité d'unir la religion et la politique.

L'idée hégélienne de la religion intérieure qui accepte la subjectivité de la foi comme un élément constitutif de la religion protestante montraient la perspective d'accorder l'église et

¹⁹ H e g e l, Vorlesungen ueber die Philosophie..., T. II, p. 352.

²⁰ Ibid., T. I, p. 76.

l'état à la base de principes de réforme. La religion est soumise à l'état, elle le sert, l'état a besoin d'elle. L'état qui se soumet au pouvoir de l'église se soumet en même temps au fanatisme. Cependant il serait faux de croire d'après les "principes de la philosophie de droit" que l'état est absolument supérieur à la religion²¹. L'état moderne est totalement rationnel, le christianisme est une religion de la liberté et de la raison (ou au moins il est vu par la philosophie). C'est pourquoi chaque différence concernant leur essentiel est a priori excluse. Dans l'état rationnel le sacré n'est pas externe à la réalité, mais il est l'intérieur même. La religion est une affaire privée des individus: la liberté intérieure de l'individu est incontestable jusqu'à ce qu'elle soit intérieure. Le sentiment religieux a une importance incontestable pour la réflexion morale, mais aussi dans cette matière-là l'état possède une suprématie sur la religion, parce qu'il réalise la liberté la valeur infinie²². On peut donc affirmer que l'état surpasse l'église non parce qu'il est contraire au principe chrétien, mais parce qu'il réalise ce principe. Vernünftige Staat est une église véritable de même que la philosophie est une théologie véritable, parce qu'elle comprend le contenu des dogme. La conscience religieuse directe, la foi personnelle sont illimitées, mais elles ne peuvent pas l'influencer d'une façon définitive. La religion dans la vie politique des citoyens ne doit jouer aucun rôle. Quoique Hegel ne nie pas l'influence de la religion sur la vie laïque cependant il désire l'appuyer sur les conditions propres pour elle.

La philosophie hégélienne de droit est à l'avis de son auteur un moyen entre les extrêmes dans la pensée la contemporaine: 1^o la théorie rationaliste (Kant et Fichte), 2^o "organique" (romantique). Cependant il y apparaît aussi certaines ressemblances, par exemple pour Hegel et Fichte l'histoire est un ensemble d'événements qui expriment l'évolution de l'humanité vers la réalisation de but final, c'est-à-dire vers la victoire de la raison. Hegel affirme que l'histoire constitue une évolution de

²¹ E. W e i l, Sie Saekularisierung der Politik u. politischen Denkens in der Neuzeit, "Marxismusstudien" 1962, T. IV, p. 150.

²² E. W e i l. Hegel et l'État, Paris 1950, p. 50.

la conscience de la liberté, il voit cette réalisation en un état parfait. De même, Fichte: le genre humain doit refléter la raison, mais non contre sa volonté, mais en accord avec elle. Tous les deux postulent aussi nettement la liaison très intime de l'homme avec l'état.

De même que l'ont fait les romantiques, Hegel revalorise l'état. Mais il lui attribue une axiologie contraire, ce qui prouvé par une référence à Novalis qui affirmait dans un de ses essais en 1798 que l'état surpasse la raison, chaque droit a sa source dans l'état, il se réalise "le miracle de l'amour". Hegel polémise également avec la tradition romantique et piétique; par exemple il reproche à Haller la capitulation envers "l'aveugle feu historique", parce qu'il considère l'état comme un produit historique accidentel qui n'est pas soumis à la conceptualisation. Il prouve aussi le sentiment de l'étrangeté de son propre système par rapport à la pensée libérale. Il dit par exemple: le libéralisme ne se contentant ni de l'acceptation de la liberté personnelle et matérielle, ni de l'existence définie de l'état il y oppose le principe atomistique, le principe des volontés individuelles. En défendant cette liberté formelle, abstraite, le libéralisme ne permet pas aux organisations de se consolider²³.

En même temps Hegel souligne que l'état est une totalité qui ne peut pas être divisée même pour en retirer un seul domaine, par exemple son régime. Il n'est pas possible de l'étudier du point de vue unique et isolé. Le régime politique constitue la même substance avec la religion, l'art et la philosophie de la nation avec son imagination et ses idées, avec sa culture en général. Elle désigne donc son individualité spirituelle. Ces affirmations se rapportent plutôt à l'idéologie romantique qu'à celle du Siècle des lumières.

Université de Łódź
Pologne

²³ H e g e l, Vorlesungen ueber die Philosophie..., T. II, p. 351.

Mirosława Suska

PAŃSTWO I RELIGIA W FILOZOFII HEGLA

Idea wolności jest klamrą spinającą całą filozofię Hegla. Chrześcijaństwo niesie ze sobą świadomość wolności - państwo jest jej realizacją. Dlatego też idea ta w owej podwójnej relacji jawi się jako punkt centralny systemu łączący sferę ducha absolutnego ze sferą ducha obiektywnego. Hegel przewyższa opozycję, występującą we wcześniejszej filozofii, między "człowiekiem" i "obywatelem" poprzez zjednoczenie woli subiektywnej z wolą rozumną, konstruując w ten sposób etyczną całość - państwo - będące tą rzeczywistością, w której jednostka posiada wolność i korzysta z niej (tylko o tyle, o ile partycypuje w świadomości ogółu). Treścią religii jest prawda absolutna, ale nie jest jej nadana forma myślowa - występuje raczej w postaci wyobrażenia. Stąd państwo jako twór rozumny sytuuje się pod względem formy wyżej niż religia.

Pewne sformułowania Hegla, szczególnie zawarte w "Wykładach z filozofii dziejów" nasuwają myśl, że próbował on dokonać sakralizacji państwa. Jednakże w intencji Hegla nie leży oparcie aksjologii państwa o aksjologię religijną, czemu dobitnie daje wyraz w uzupełnieniu do § 270 "Filozofii prawa". Relacja między państwem a religią w planie społecznym ujęta jest przez Hegla następująco: dziedziną religii jest indywidualna wiara, podczas gdy państwo reprezentuje to, co ogólne, rozumne, etyczne. Można by dojść do przekonania, że Hegel optuje na rzecz liberalnej koncepcji rozdziału Kościoła i państwa. Wniosek taki byłby jednak pochopny, albowiem pomija się w ten sposób plan spekulatywny filozofii Hegla. Nowoczesne państwo jest wskroś rozumowe (a przynajmniej tak jest widziane przez filozofię), dlatego też każda różnica co do ich istoty jest z góry wykluczona. W państwie rozumnym świętość nie jest już czymś zenętrznym w stosunku do rzeczywistości, lecz czystą wewnętrznością. Można zatem stwierdzić, że państwo stoi nad Kościołem nie dlatego, iż jest sprzeczne z zasadą chrześcijańską, lecz właśnie dlatego, że jest tej zasady urzeczywistnieniem. Choć więc Hegel nie neguje wpływu religii na życie świeckie, to jednak pragnie ugruntować je na swoich dlań wartościach.

TABLE DES MATIERES

Bernard Bourgeois - L'histoire de la raison selon Kant	3
- Historia rozumu w ujęciu Kanta	15
Raymond Court - Merleau-Ponty et Husserl	17
- Merleau-Ponty i Husserl	24
Jean-Marie Pousseur - Marx et la philosophie	27
- Marks i filozofia	48
Michel Malherbe - L'ontique dans la philosophie de Martin Heidegger	51
- Ontyczność w filozofii Martina Heideggera	67
Andre Stanguennec - La critique hégélienne de la construc- tion kantienne de la matière a partir des forces d'at- traction et de repulsion dans la "Science de la Logique"	69
- Hegłowska krytyka kantowskiej konstrukcji materii wycho- dzącej od sił przyciągania i odpychania w "Nauce logiki"	82
Ryszard Panasiuk - L'homme, l'histoire et l'Univers chez Hegel et Marx	83
- Człowiek, historia i Wszechświat w filozofii Hegla i Marksa	97
Małgorzata Kępczyńska - Aliénation du cogito - principes de la psychologie du Bergson et de Jung	99
- Alienacja myślenia - zasady psychologii Bergsona i Junga	119
Tadeusz Osinski - Alexis de Tocqueville vis à vis des cou- rants de la pensée sociale française du XIX ^e siècle	121
- Alexis de Tocqueville wobec francuskiej myśli społecznej XIX w.	136
Mirosława Suska - l'État et la religion dans la philosophie de Hegel	137
- Państwo i religia w filozofii Hegla	150

